

demande, car l'on les porroit avoir meilleur marché et plus grant rabais, maintenant que qui actendroit que la division qui est maintenant feust accordée. Et quant aux lettres de l'exécution de Gyach, que l'on s'assemble avec Monseigneur de Lyon, les gens d'église et Monseigneur le Bailly avec lesqueulx se fera la conclusion que sera de faire suite. Et que pour ce faire les Conseillers élisent cinq ou six notables et saiges qui poursuivent et conduisent la dite assemblée, pour la response desdites lettres.

.
 La dimenche xxiiij^e jour de février iiiij^c xxvj (1427 n. s.), à S. Jacquesme.

Jehan Violet a prins la charge d'aler par devers Monseigneur le Connestable à xxij s. pour jour. Et a juré de non y faire autre chose que le fait de la ville.

Ledit Jehan Violet départit pour le dit voyaige faire le vendredj, dernier jour de février.

.
DES CONSEILLERS DE LA VILLE DE LYON AU CONNÉTABLE.

A tres hault, puissant et notre redoubté Seigneur, Monseigneur le conte de Richemont, connestable de France.

Tres hault, puissant et noble redoubté Seigneur, nous nous recommandons à vous tant humblement comme plus povons, et vous plaise savoir, notre redoubté Seigneur, que nous avons receu unes lettres lesqueilles nous avez tramises signées de votre propre main, comme l'on nous a donné entendre, faisans mencion de ij^m clxvj^t xiv^s iv^d, que selon les dites lettres vous sont deues de reste de l'assignacion que vous fut faicte sur l'aide de Poitiers deument octroyé au